vent s'imposer les socialistes sérieux. (Rires à droite).

Cela posé, l'honorable député rappelle les efforts tentés dans cette voie et se déclare partisan, pour faire avancer ces problèmes sociaux, de la liberté d'association.

M. Corbon termine en disant que la République est le gouvernement sous les auspices duquel cette réforme sociale doit avoir lieu. En effet, la République forme les générations, tandis que la monarchie humilie et asservit les âmes. (Murmures et dénégations à droite. — Applaudissements à gauche.)

Dépôt par M. de la Bouillerie d'un rapport sur le budget des dépenses de 1872. L'honorable rapporteur donne à ce sujet des explications desquelles il résulte qu'on se préoccupe d'éviter à l'avenir le fonctionnement des douzièmes provisoires. La commission a pris ses mesures pour que le budget des dépenses puisse être voté avant le 1er avril.

M. Martial-Delpit vient parler en faveur du projet contre l'Internationale.

Il ne s'agit pas de supprimer la liberté d'association, mais de prendre des mesures contre une association dangereuse. Nul ne songe à nier la nécessité du progrès, mais il importe de prémunir l'ouvrier contre des illusions dangereuses.

M. Langlois constate qu'il ressort du rapport de M. Delpit que l'Internationale a été peu mêlée aux affaires du 18 mars, il serait donc temps de lui restituer son véritable rôle. L'orateur conclut en disant que le projet en discussion va décourager la classe ouvrière et cela au moment où il faudrait améliorer sa condition. Enfin, le projet est inutile et il faut le rejeter.

M. Benoist-d'Azy prend la défense du capital que l'Internationale voudrait anéantir. Il regrette que les paroles prononcées à la tribune par quelques orateurs au lieu de prêcher aux ouvriers la guerre de classes à classes, il serait mieux de leur prêcher le respect et l'amour d'un état de choses qui leur est aussi favorable que possible.

Demain suite de la discussion.

La séance est levée à 5 h. 45.

ROUBAIX
ET LE NORD DE LA FRANCE

Contrairement aux dispositions de l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII, dispositions rappelées l'année dernière dans divers avis insérés au *Journal officiel*, beaucoup de pétitions, réclamations ou demandes concernant le service des contributions indirectes, — boissons, sucres, navigation, chicorée, allumettes, papier, voitures publiques, brasseries, distilleries, débits de tabac, de poudres à feu et de cartes, procès-verbaux, acquits à caution, etc.,— continuent d'être produites sur papier libre.

Le Directeur de cette administration croit devoir rappeler qu'il ne peut donner suite à ces pétitions, demandes ou réclamations, qu'autant qu'elles sont établies sur papier timbré.

Désormais, les pétitions sur papier libre seront considérées comme non avenues, et il n'y sera pas répondu.

—

Une circulaire du ministre de la guerre, adressée aux généraux commandants des divisions militaires, leur fait savoir que l'arrêté rendu le 26 octobre 1870 par le commandant en chef de l'armée du Rhin, et portant des nominations dans la Légion-d'Honneur et la concession de médailles militaires, n'a pu être retrouvé dans les archives de l'état-major.

Il les invite, en conséquence, à en donner avis aux intéressés, afin qu'ils fassent parvenir au ministre de la guerre les lettres d'avis de leur nomination, cette pièce étant indispensable pour régulariser leur position.

—

Le journal le *Soir* consacre l'article suivant à la société des *Carabiniers roubaisiens* dont nous avons annoncé la formation :

« Les jeunes gens de Roubaix viennent de former, sous la dénomination de « carabiniers roubaisiens, » une société de tir à la carabine qui se compose déjà d'un nombre considérable d'adhérents, et qui se propose d'offrir bientôt de nombreux et de beaux prix aux amateurs. Le produit de ce tir sera versé dans la caisse de l'œuvre de la libération du territoire.

» La Belgique abonde en sociétés de cette nature, et il serait bon que nous pratiquions à leur égard une moindre indifférence. Il ne s'agit pas tant, en cette occasion, de former de bons tireurs, ce qui serait déjà un très honorable résultat, que de donner prétexte à de fréquentes réunions de jeunes gens, réunions de camaraderie et d'émulation, comme il en existe quantité dans les autres pays, où l'esprit de corporation est demeuré plus vif que parmi nous.

» Nous avons les sociétés chorales, les orphéons, mais ce n'est pas encore là le lien qu'il nous faut. Nous avons besoin, pour nous former le moral et le physique, d'associations dans le genre des associations de gymnastique allemandes. On sait à quelles fêtes donnent lieu, de l'autre côté du Rhin, les concours annuels de gymnastique, et combien ces sortes de réunions sont affaire grave pour nos voisins tudesques.

» Ils s'entendent d'ailleurs infiniment mieux que nous, tout comme les Anglais, aux corporations, coalitions, associations de tout genre. La jeunesse française libérale forme-t-elle un corps aussi uni, aussi compact que la jeunesse des universités allemandes ou anglaises? Chez nous, l'étudiant est isolé, ou ses réunions ne dépassent point la douzaine: mais de lien général, d'union complète, il n'en existe pas.

» Les Facultés de Paris se soucient des Facultés de Nancy autant que de Colin-Tampon; l'élève en droit s'intéresse médiocrement à l'étudiant en médecine, qui se passionne très peu pour le polytechnicien.

» Je sais fort bien que l'organisation de nos établissements d'enseignement supérieur a, dans cette indifférence, une large part de culpabilité; mais il faut avouer que nous sommes froids sur ce point et que nous nous faisons volontiers complices des circonstances.

» Eh bien! puisque l'exemple est donné, et que jamais occasion plus opportune ne s'est rencontrée de fonder des sociétés de tir, saisissons-là avec empressement: à tous égards, nous ne trouverons jamais mieux.

» Les orphéons et la gymnastique nous ont peu séduits jusqu'à aujourd'hui, et nous nous sommes bien mollement rangés autour du bâton du chef d'orchestre, ou du pas de géant.

» Associons-nous autour de la carabine; cela vaudra bien les réunions autour du bock. »

—

Au sujet de la falsification du lait, nous trouvons dans un journal de Lille quelques réflexions qui pourraient bien s'appliquer à certains marchands de Roubaix :

« Nous appelons enfin d'une manière sérieuse l'attention de l'autorité sur les équipées vraiment insoutenables des marchands de lait. Il ne se passe guère de jour où nous ne recevions des plaintes, notamment de la fraction de la population que la modicité de ses ressources oblige à recourir à cet aliment de plus en plus bizarre. Nous avons vu et goûté divers spécimens de la dissolution singulière qui se débite à Lille sous le nom impropre et prétentieux de lait : il est trop évident que si les vaches pouvaient parler, elles répudieraient toute collaboration à cette œuvre insensée. Le malheur est que le consommateur la paie ni plus ni moins que do la bonne marchandise et la coule à son estomac sous prétexte de nourriture.

» On répand quelquefois dans les ruisseaux la marchandise des laitiers pris en flagrant délit de falsification. La belle malice! On devrait les forcer à la boire! »

—

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de décerner des récompenses honorifiques aux membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité qui se sont le plus particulièrement distingués par leurs travaux pendant l'année 1869, savoir :

Rappel de médaille d'argent. — M. Meurein, chimiste, inspecteur de salubrité du département du Nord.

Médaille de bronze. — M. Cruson, ingénieur des ponts-et-chaussées, membre du conseil d'hygiène et de salubrité de l'arrondissement de Douai.

—

La manufacture des tabacs a mis dernièrement à la disposition du public des boîtes de cent cigarettes faites de caporal et enveloppées d'une feuille de tabac.

La fabrication de ces cigares est interrompue; nous apprenons qu'il n'en sera plus fait après leur complet épuisement. (*Echo.*)

—

Un nouveau trait de patriotisme s'est produit ce matin, à Lille, dans le bureau des souscriptions pour la délivrance du territoire. Un vicaire d'une des paroisses de notre ville est venu déposer les dix couverts d'argent qu'il possède.

(*Propagateur.*)

—

La Compagnie des Notaires de l'arrondissement de Lille vient de s'inscrire pour une souscription conditionnelle de cinquante mille francs.

—

Les plaidoieries pour la première série des procédures relatives à l'accident de la gare de Seclin, au nombre de vingt-huit, sont aujourd'hui terminées.

Les jugements seront prononcés à l'audience de samedi 9 courant.

Les débats pour la 2e série recommenceront le jeudi 21.

—

On lit dans le *Progrès du Nord* :

« Notre rédacteur en chef-gérant a reçu une nouvelle assignation à comparaître devant le juge d'instruction.

» Le mandat de comparution ne s'explique pas sur les faits dont il est inculpé. »

—

La cour d'appel de Douai, réformant le jugement rendu à Lille le mois dernier, vient d'acquitter M. A. Lemaire, commis-voyageur, qui avait été inculpé d'escroquerie sur la dénonciation de son patron M. V...

M. V... pourrait bien avoir prochainement à dédommager M. Lemaire, au sujet de cette dénonciation.

—

Une voiture chargée de 300 kilogr. de tabac été saisie, hier, dans les environs d'Aubigny au Bac, par les gendarmes Bois et Vautrain, faisant une tournée de nuit.

Le conducteur a été arrêté; la voiture et le chargement sont entre les mains de la régie.

Les captures opérées coup sur coup dans nos environs laissent supporter que la fraude des tabacs va prendre une grande intensité sur nos frontière

Les services des douanes et des contributions indirectes et la gendarmerie auront à exercer une surveillance très active sur les mouvements des fraudeurs qui vont très probablement avoir recours aux moyens les plus ingénieux pour déjouer leur surveillance.

—

MM. les actionnaires de la Compagnie Immobilière du Nord, société à responsabilité limitée au capital de 1,000,000 de francs, sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 28 mars prochain, à deux heures et demie, à la Banque de Belgique, à Bruxelles.

Ordre du jour :

Approbation du bilan de l'année 1871.
Nomination d'administrateurs.

—

On annonce la mort de M. Léon Desurpalis, qui exerçait avec distinction les fonctions d'instituteur à Leers-Nord.

—

D'après l'*Echo du Nord*, le lot de 25,000 fr. du dernier tirage des obligations de la ville de Lille aurait été gagné par un pauvre cordonnier de la rue Coquerez.

Ce vieillard, âgé de 74 ans, malgré la petite fortune qui vient de lui échoir, n'a pas interrompu son travail quotidien.

Première Communion.

—

A l'occasion de la première communion, la librairie Reboux, rue Nain 4, vient de recevoir un grand et beau choix de *Livres de prières, Images et Chapelets*.

Faits Divers

—

— Le phare de Cap-de-Fer, près de Philippeville (Algérie) est desservi par trois gardiens, qui se composaient en dernier lieu d'un gardien chef, d'un gardien en pied et d'un auxiliaire en attendant l'arrivée du titulaire Le troisième avait fait venir auprès de lui son vieux père, qu'il nourrissait.

Dimanche soir, les quatre habitants du phare avaient pris leur repas commun. Au dessert, une discussion s'élève entre le sieur P..., deuxième gardien, et le sieur D..., gardien auxiliaire. Il s'agissait de force physique, et le sieur P... vantait la sienne, que contestait son interlocuteur.

— Je me charge de vous montrer ce que c'est qu'une dix-septième.

— Je vous ai déjà dit de vous souvenir que je suis Italien.

— Eh bien! puis que vous êtes Italien, sortons,

Soit, répond D...

Tout cela dit sans aigreur et sans emportement, entre gens qui veulent tout simplement faire l'essai de leurs forces.

Le sieur P... passe le premier, mais à peine a-t-il fait quelques pas dans la cour qu'il se sent atteint d'un coup de couteau en pleine poitrine, pirouette et tombe contre le mur.

Le mot « lâche! » prononcé par la victime expirante, attire l'attention des deux autres commensaux, c'est-à-dire le gardien chef et le père du meurtrier; celui-ci assénait encore des coups à sa victime terrassée.

— Si vous voulez que je ne vous tue pas tous deux, dit le meurtrier aux témoins de son crime, jurez sur le cadavre de cet homme que vous direz à la justice que les Arabes l'ont assassiné.

La position était critique.

Ils jurèrent. Mais le lendemain, ils allèrent prévenir le parquet et la garnison de Bone, qui dépêcha des hommes armés. Le meurtrier fut arrêté, non sans peine, et conduit sous bonne escorte à Bone, où il aura à répondre de son crime lâchement odieux.

— Il s'est produit, il y a quelques jours, dit le *Journal de Genève*, un phénomène extraordinaire entre Bipschal et Douanne. Une portion de vigne, de 150 pieds de long sur 25 à 30 de large, situé au bord du lac et soutenue par un mur de 10 pieds de hauteur au-dessus du niveau du lac, de même qu'une portion de terrain mise à sec par la baisse des eaux et qui s'étendait au pied du mur, ont disparu pendant la nuit, non par éboulement, mais pas affaissement. De sorte qu'à la place où était la vigne, le mur et la grève, se trouve maintenant un gouffre de 20 pieds de profondeur, recouvert naturellement par les eaux du lac. L'affaissement du sol a donc été de 30 pieds.

On attribue la cause de ce phénomène au dessèchement des marais, dont le dossier, du feste, s'accroît de jour en jour.

—On signale dans le Midi une émission de russes pièces en or.

Ces pièces, frappées à l'effigie de Victor-Emmanuel, sont plus légères que les pièces ordinaires et ont un son mat; elles sont fabriquées en métal d'imprimerie recouvert d'or par un procédé galvanoplastique.

— Calino faisait partie de l'armée de Bourbaki.

Une des lettres qu'il écrivait alors à sa mère se terminait ainsi :

« Je ne t'en dis pas plus long, car j'ai si froid aux pieds que je ne puis tenir ma plume. »

— Un assez joli prononcé de jugement qui a fait pendant bien longtemps les délices de la salle des pas perdus:

« Attendu que le tribunal est convaincu — à tort ou à raison — de la culpabilité du sieur Y..., condamne, etc.

— Un signe des temps:

Juste en face des bureaux du *Siècle* à Paris un commerçant a pris pour enseigne: *A la Statue de Voltaire* !

Parious, sans y aller voir, que ce commerçant est un marchand de vin.

— On nous écrit de Charleville (Ardennes), que le chiffre total obtenu aujourd'hui par le comité central de souscription de Charleville, s'élève a 160, 696 fr.

Dernières nouvelles

Dépêche télégraphique

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

—

Paris, 8 mars 1872.

Il se confirme que M. Thiers ira aujourd'hui à deux heures, à la réunion de la commission du projet Lefranc, pour défendre le projet définitif.

La Commission entendra demain, lecture du rapport de M. Grivart.

L'interpellation de M. Guiraud concernant la démission de M. Pouyer-Quertier, a été blâmée par beaucoup de députés de la droite; on espère qu'elle sera abandonnée.

On dément le bruit qu'il serait question de créer des ministères spéciaux pour les cultes et les postes télégraphiques.

Commerce

Hâvre, 6 mars 1872

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswillwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Vente publique de laines. — Première séance :

Présenté : 3,977 balles. — Vendu : 1,517 balles.

Enchères froides. — Cours irréguliers.

Baisse quinze à vingt-cinq centimes sur les plus hauts cours de gré à gré payés en février.

—

Hâvre, 7 mars

Vente publique de laines. — Seconde séance :

Présenté : 2.900 b. — Vendu : 1,400 b.

Buenos-Ayres, même prix qu'hier.

Monte-Video, prix plus faible.

—

Hâvre, 8 mars 1872.

Ventes 1,500 b.; petite demande, prix très ferme surtout par disponible.

—

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswillwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Liverpool, 8 mars 1872.

Ventes 10 à 12,000 b., marché, prix inchangé.

Recettes des 6 jours ; 40,000 b.

—

Liverpool, 7 mars.

Ventes probables 12,000 b., marché calme. Orléans rien au-dessus de good ordinary février mars 11 3/4.

—

New-York, 6 mars.

Middling 22 3/8. Change sur France 4 76 1/4. Or 110 1/4. — A New Orléans, low-Middling 142 1/2; à Savannah 138 »/» — Recettes 5 jours 32,000 b. Expéditions pour Angleterre 34.000 b. France rien. — Continent 15,000 b. Stock 525,000 b.

BOURSE DE PARIS
du 8 Mars

Rente 3 p. %	56 45
—4 1/2 p. %	81 »»
Nouvel emprunt	88 90

BOURSE DE LILLE

DU 7 MARS 1872

OBLIGATIONS

Nord	302 »»

COURS PRÉCÉDENT.

FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0	56 30
Rente 4 1/2 0/0	83 »»
Obligations 6 0/0 1870	507 ..
Emprunt 6 0/0, 25 fr. 30 versés, p.c.	91 40
Emprunt 5 0/0	89 20

OBLIGATIONS DES VILLES.

Paris 1855-1860	582 50
Paris 1865	413 75
Lille 1860	98 .»
Lille 1863	87 ..
Lille 1868	472 50
Armentières	470 ..
Département du Nord	82 »»
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr.	38 ..
Bordeaux	81 50
Amiens	92 25
Bruxelles 1868	103 25

VALEURS LOCALES

Caisse commerciale de Lille, Verley	530 ».
Caisse comme ce de Roubaix, Verley	525 ..
Caisse d'escompte Pérot et Ce....de n	590
Crédit industriel et de Dépôts du Nord	530 »»
Comptoir commercial Devilder et Ce	512 50
Gaz de Wazemmes, actions anciennes	1420 ..
Gaz de Wazemmes, actions nouvelles	1375 ..
Le Nord, assurances contre l'incendie	1330 ..

CHARBONNAGES

Azincourt	... ..
Bruay	3100 ..
Bully-Grenay (le sixième)	412 50
Carvin	882 50
Courrières	10800 ..
Escarpelle	1150 ..
Ferfay	1100 ..
Lens	9675 ..
Meurchin	1050 ..
Vicoigne et Nœux...demandé à 5000	5410 ..
Vendin	380 ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE DU 7 MARS

SUCRES	Cote officielle	Cours comm	Demande	offert.
Sucre indigène bon 4e 88 dito	67	..	..	..
— en pain, 6 Kil. n. l.	156	..	..	..
Grains	..	..	..	..
3/6 betterave disponible	..	..	..	..
— — courant	..	50	..	..
— fin 1re qualité ponible	50	..	..	..
— — ant	..	..	..	..
— Mélasse ponible	51	..	..	..
— à livrer 4 emiers	..	..	..	..
— — 4 derniers	..	..	..	52 50
— — 4 d'été	..	52 50	..	..
— — 4 prochain	..	..	51 50	52 ..

SÉVILLE-XÉRÈS-CADIX

Le *Journal officiel* a publié l'ordonnance ouvrant le dernier délai de deux mois accordé par la loi espagnole pour recueillir les adhésions à la transaction officielle du 3 avril 1870. Ce dernier délai sera clos le 10 mai prochain.

Si, à cette époque, la transaction n'avait pas réuni la majorité d'adhérents déterminée par la loi, le chemin serait déclaré en faillite, et les obligations perdraient les bénéfices que la transaction a pour objet de leur assurer.

Tous ceux qui désirent éviter cette mise en faillite et les désastres qu'elle entrainerait pour eux, sont donc intéressés à donner leur adhésion dans le plus bref délai.

Ces adhésions et les titres d'obligations auxquels elles se réfèreront devront être remis.

A Madrid, au siége de la compagnie, Calles Pizarro, no 11.

A Paris, chez MM. les fils de GUILHON JEUNE, banquiers, rue Blanche, no 72, qui continuent de payer à tous les adhérents 1 franc 42 c. 1/2 par obligation pour les intérêts anticipés du premier semestre 1871.

Dans les départements, à tous banquiers ou agents de change qui se chargeront de transmettre les adhésions à MM. les fils de GUILHON JEUNE, et d'y recevoir, pour compte de leurs déposants, les intérêts anticipés du 1er semestre de 1871. 2008

Le sieur Barat, de Paris, atteint d'un asthme depuis plusieurs années, ne pouvait rester couché sans éprouver des suffocations violentes qui menaçaient de l'étouffer; depuis près de trois années, il était réduit à passer la nuit dans un fauteuil. Sur les conseils du professeur Lecomte, il fit usage des **Cigarettes indiennes,** de MM. Grimault et Ce; le soulagement fut immédiat, dès ce moment les suffocations cessèrent; au bout de quelques jours il put se coucher, et chaque fois qu'il éprouvait un accès, l'aspiration de quelques bouffées de fumée de Cigarettes suffisait pour le calmer. Paris, à la Pharmacie, 7, rue de la Feuillade. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. 1931.

Le **Phosphate de fer** soluble de **Leras,** docteur ès sciences, est le médicament le plus remarquable pour la guérison des pâles couleurs, maux d'estomac, digestion pénibles, appauvissement du sang.

Le docteur Bernutz, médecin de l'hopital la Pitié de Paris, constate dans une lettre sa supériorité sur les autres ferrugineux dans les termes suivants:

«Chez une malade très gravement affectée, pour laquelle j'avais du renoncer successivement aux ferréduit aux pilules Vallet, à l'Eau de Spa vement et de Passy, le Phosphate de fer soluble a été non-seulement bien supporté, mais a immédiatement amené une amélioration».—Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. N° 1913

CHEMIN DE FER DU NORD

(SERVICE DU 1er FÉVRIER 1872)

Lille à Paris, 5 50, 6 40, 8 55, m. 12 55, 1 35 4 20, 9 05, 10 10, s.
Paris à Lille, 6 00, 7 50, 10 00, m., 1 30, 6 10 8 15, 1 05, s.
Lille à Amiens, 5 50; 6 40, 8 55, m, 12 55, 1 35, 4 20, 9 05, 10 10, s.
Amiens à Lille, 2 50, 7 00, 10 25, m., 1 00, 5 40, 8 05, 11 20, s.
Lille à Arras, 5 50, 6 40, 8 55, m., 12 55, 1 35, 4 20, 9 05, 10 10, s.
Arras à Lille, 5 25, 8 57, 11 28, m., 12 20 3 20, 7 32, 9 28 s. 1 06, m
Lille a Douai, 5 0, 6 40, 8 55, 9 45, 11 10 m. 12 55, 1 35, 2 30, 4 20, 6 00, 7 05, 9 05 10 00, s.
Douai à Lille, 6 25, 8 16, 9 58, m. 12 12, 1 10 3 35, 4 15, 5 20, 8 28, 8 55, 10 00, 1 54, s
Lille à Seclin, 5 50, 8 15, 8 55, 10 43, 11 10, m. 1 35, 4 20, 6 00, 6 42, 7 05, 9 05, 10 10
Seclin à Lille, 7 05, 8 00, 8 56, 10 39, m., 12 49, 1 47, 2 30, 4 08, 4 52, 6 00, 7 52, 9 41 s.
Lille à Armentières, 6 45, 7 50, 10 30, m., 1 15 3 40, 5 40, 6 45, 10 55, s.
Armentières à Lille 9 05, 11 29, m., 12 49, 3 15 5 50, 9 06, s.
Lille à Hazebrouck, 6 45, 10 20, 10 30 m. 1 15 3 40, 5 40, 6 45, 10 55 s.
Hazebrouck à Lille, 3 06, 8 15, 10 55, 11 55, m. 2 07, 2 25, 4 50, 8 15, s.
Lille à Dunkerque, 6 45, 10 30, m. 1 15, 5 40 6 45 s.
Dunkerque à Lille, 6 55, 10 00, 10 45, m., 1 00 3 30, 6 45 s
Lille à St Omer, 6 45, 10 20, m., 1 15, 6 45 10 55, s.
St-Omer à Lille, 2 40, 7 26, 11 11 m., 1 41, 3 45, 7 26 s.
Lille à Calais, 6 45, 10 20, m., 1 15, 6 45, 10 55, s
Calais à Lille, 1 55, 6 15, 10 00, m., 12 51, 2 00, 5 55, s.
Lille Valenciennes, 6 52, 10 35 m. 4 35 8 10, s.
Valenciennes a Lille, 6 50, 10 35, m. 4 35 8 05 s
Lille à St-Quentin, 5 50, 6 40, 9 45 m. 1 35 2 30, 7 05 s.
St-Quentin a Lille, 4 35, 8 15 m. 12 11, 5 28, 12 00, s.
Lille a Roubaix Tourcoing, 5 20, 7 00, 8 30 9 55, 11 05, m., 12 57, 2 20, 4 30, 5 30 7 55, 10 05, 11 15 s.

APPRENTIS

On demande des **Apprentis** à l'imprimerie du JOURNAL DE ROUBAIX, rue Nain, 4.